

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

11 avril 2014 Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, vendredi le 11 avril 2014 à 13h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.

Présences Sont aussi présents, les conseillers suivants : Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.

Absents Les conseillers Daniel Boucher et Serge Courchesne et Richard Désourdy sont absents.
La directrice générale, Jacqueline Connolly, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Demande de dérogation mineure de Madame Murielle Loïselle;
2. Période de questions;
3. Levée de la séance.

14-04-110 1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MADAME MURIELLE LOISELLE;

CONSIDÉRANT : la marge de recul avant pour la zone R-18 établie à 12 mètres;

CONSIDÉRANT : que le bâtiment voisin, situé au 157 avenue Montgomery, est construit à moins de 5 mètres de l'emprise de l'avenue;

CONSIDÉRANT : la recommandation du C.C.U., en date du 11 mars 2014, à l'effet d'autoriser la construction d'une nouvelle maison à l'intérieur de la marge de recul avant, soit à moins de 12 mètres de la limite sud de la propriété;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : la municipalité autorise Madame Murielle Loïselle à construire une nouvelle maison à l'intérieur de la marge de recul avant, soit à moins de 12 mètres de la limite sud de la propriété;

QUE : le bâtiment, incluant la toiture, soit construit vis-à-vis le bâtiment situé au 157 avenue Montgomery ou en retrait vers la limite nord de la propriété.

ADOPTÉ

2. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question.

14-04-111 3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 13h45.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline Connolly

MAIRE
Réal Pelletier